

ADMINISTRATION WALLONNE



● C'est plus que jamais la crise au sein de l'administration wallonne. Les chiffres de l'absentéisme restent très élevés mais, plus grave, le burn-out commence à faire des ravages importants parmi les fonctionnaires wallons, avec un taux de 10 % des causes d'absence...

Christophe Lacroix (PS) a du pain sur la planche. Le nouveau ministre wallon du Budget sait que la tâche qui l'attend pour équilibrer les comptes de la Wallonie s'annonce titanesque. Et qu'il aura besoin, pour réussir son défi, d'une administration wallonne compétente, efficace et motivée. Or, les dernières statistiques sur l'absentéisme des fonctionnaires wallons ont de quoi l'inquiéter. En effet, sur la période qui va du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014, le taux d'absence pour maladie au sein du Service public de Wallonie s'élève toujours à 7,5 %. Un chiffre relativement stable depuis deux ans, mais c'est surtout l'augmentation du nombre de cas de burn-out qui pose problème.

CERTIFICAT SANS DIAGNOSTIC

Sur la même période et sur base des 7.993 certificats médicaux reçus par l'organe officiel de contrôle (Medconsult), 749 certificats ont comme cause d'absence maladie le burn-out, forme d'épuisement physique, psychologique et professionnel. « *Ce résultat doit être interprété avec prudence car tous les certificats médicaux ne disposent pas de cause d'absence maladie* », souligne le ministre Christophe Lacroix (PS). « *En effet, poursuit le ministre dans une réponse parlementaire, 2.023 certificats médicaux ne présentaient pas de diagnostic. Il est à souligner que le diagnostic n'est pas une donnée à fournir obligatoirement car elle est protégée par le secret médical.* » Autant dire que la proportion de cas de burn-out est sans doute beaucoup plus élevée que les 10 % officiels et que, derrière ces quelque 2.000 certificats sans maladie précisée, se cachent sans doute d'autres cas de burn-out. « *On sait très bien qu'une partie de ces certificats concerne des cas d'épuisement et donc d'absence de*

très longue durée », poursuit un fonctionnaire qui a préféré garder l'anonymat. Dans les faits, il apparaît que les burn-out débouchent très souvent sur des absences de longue durée.

NOUVELLES COMPÉTENCES

Bref, c'est un défi énorme qui attend le nouveau ministre, car on voit bien que tous les efforts et toutes les réformes mises en place par le ministre sortant (l'écolo Jean-Marc Nollet) n'ont pas donné des résultats rapides. Or, les fonctionnaires wallons vont devoir traiter dans les prochains mois et prochaines années de nouvelles compétences héritées du fédéral. « *C'est la faiblesse du management et le manque d'effectifs qui provoquent le burn-out. La meilleure manière de lutter contre cette forme d'épuisement, c'est de renforcer les effectifs de l'administration* », souligne Patrick Lebrun, secrétaire fédéral de la CGSP wallonne. Mais là, vu l'état des finances wallonnes, c'est loin d'être gagné... ■

DEMETRIO SCAGLIOLA

ÉCONOMIE**Lacroix adoucit la purge de fonctionnaires**

Souvenez-vous : lors de la présentation de la nouvelle majorité wallonne, PS et cdH avaient expliqué que le remplacement d'un seul fonctionnaire wallon pour cinq départs serait la principale source d'économies du gouvernement Magnette. Pas du goût des syndicats, qui ont rencontré hier matin en urgence le ministre Christophe Lacroix. Qu'en est-il ressorti ? Officieusement, le ministre a confirmé que la cure d'austérité ne concernera que les années 2015 et 2016 et qu'à partir de 2017, on en reviendra à un régime plus doux, à savoir le remplacement de deux fonctionnaires sur trois partant à la retraite. « *Christophe La-*

croix a clairement allégé la note, c'est un très bon début, il est attentif à nos remarques », souligne Patrick Lebrun, secrétaire fédéral de la CGSP. Ce n'est pas tout : les syndicats ont présenté au ministre une nouvelle note, qui a fait l'objet d'un consensus entre les délégations syndicales et la direction de l'administration wallonne. Il s'agit de créer une liste de fonctions et de départements de la fonction publique qui seraient épargnés par le non-remplacement des fonctionnaires. Cette idée nouvelle porte un nom : le service continu. « *Il est évident qu'on ne peut pas se*

départs sous peine de mettre en péril la mission. Dans ces services, chaque départ devra être compensé par un nouvel engagement », poursuit Patrick Lebrun.

La liste des services continus remise au ministre Lacroix reprend, notamment, les agents s'occupant de l'entretien des routes, des voies hydrauliques, des aéroports, de la division nature et forêts, des contrôleurs et du call-center du département fiscalité. « *Cette liste nous semble être un minimum, la balle est maintenant dans le camp du ministre* », conclut Patrick Lebrun. ■

D.SCA